



Le groupe des élus communistes
et du Front de gauche
à la région Normandie

Madame Agnès Buzyn,
Ministre des Solidarités et de la Santé

14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Objet : Situation au Groupe Hospitalier du Havre Pierre Janet

Rouen, le 25 juin 2018

Madame la Ministre,

Le groupe des élus communistes et du Front de gauche à la région Normandie souhaite vous alerter de la situation des personnels de l'hôpital Pierre Janet au Havre. Ceux-ci sont en grève depuis dix jours pour dénoncer un manque de moyens induisant une situation catastrophique dans les services.

Au Havre, comme ailleurs, ce sont souvent les mêmes causes qui produisent les mêmes effets : nos établissements publics manquent de moyens, le système publics de soin en général est mis à mal. La psychiatrie, quant à elle, est au bord de l'implosion.

Au Havre, les équipes de psychiatrie doivent faire face à une augmentation du nombre de patients sans que les moyens humains et financiers suivent. Aujourd'hui, l'hôpital accueille en permanence 35 patients supplémentaires, pour une capacité nominale de 100. Dans les pavillons, quatre infirmier-e-s doivent s'occuper de 30 à 40 patients, dont certains sont atteints de pathologies lourdes, ce qui peut entraîner, de fait, des situations dangereuses.

Il est désormais impossible pour les soignants d'exercer leur métier : plus aucune activité ne peut être envisagée, encore moins à l'extérieur ; les infirmiers et les infirmières référents sont amenés à changer de service d'une journée sur l'autre et ne peuvent plus suivre leurs patients et mener avec eux les actions qui constituent pourtant le cœur de leur métier : écouter, analyser, parler, guérir. Les conditions d'accueil des patients sont tout simplement indignes, certains sont « stockés » (on ne peut pas parler d'hébergement ici) sur des matelas posés, à même le sol.

Les revendications de l'intersyndicale sont claires et légitimes. Pour exercer leur métier et garantir de bonnes conditions d'accueil et de soin aux patients ; ils demandent la fermeture immédiate de tous les lits supplémentaires et le

financement d'une unité d'hospitalisation supplémentaire pour accueillir ces patients, 50 postes pluridisciplinaires supplémentaires, la stagiairisation des contractuels, l'augmentation des postes administratifs et techniques, l'augmentation des moyens matériels et la création de 13 postes pour un service intérieur de compensation et suppléance de nuit.

Nous refusons, de voir se reproduire la situation où des personnels du Centre Hospitalier du Rouvray (CHR) ont mis leur vie en danger pour obtenir satisfaction. Nous souhaitons la mise en place d'une médiation afin que des négociations entre les personnels et l'Agence Régionale de Santé puissent être ouvertes.

Vous remerciant de bien vouloir prendre en considération ces arguments, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

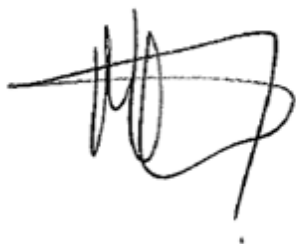
Céline BRULIN,
Sénatrice de Seine-Maritime



Joachim MOYSE,
Maire de Saint-Etienne du Rouvray



Marie-Jeanne GOBERT,



Gilles HOUDOUIN

